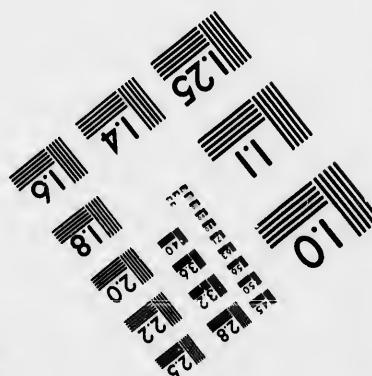
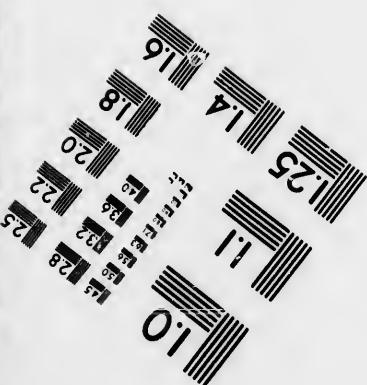
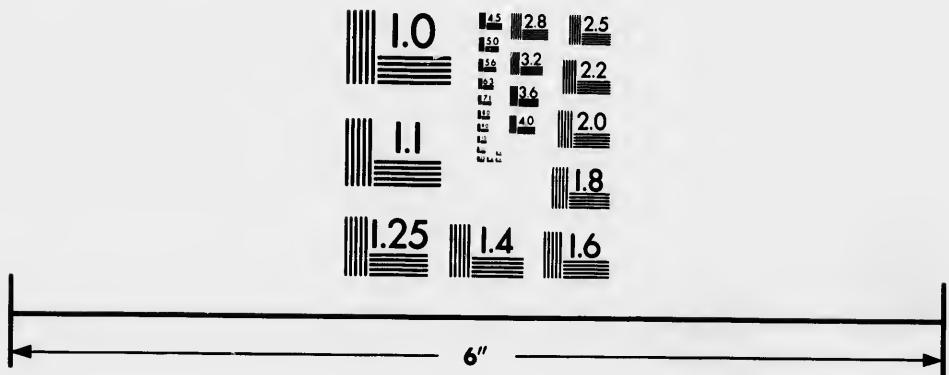


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison | |
| <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison | |
| <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison | |

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Cette copie est une photoreproduction.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

u'il
et
de vue
e
tion
és

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

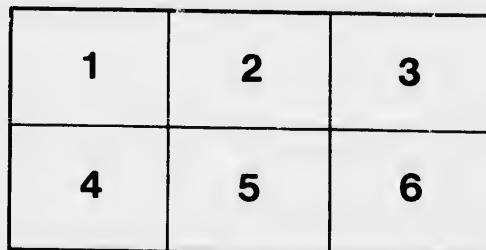
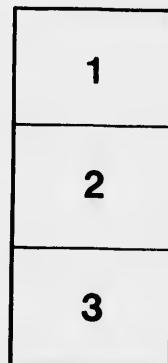
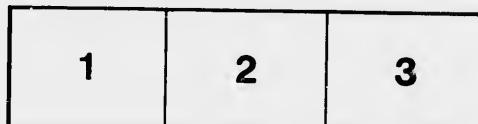
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES

Missionnaires Agricoles

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

1900

Saint-Hyacinthe Canada

"CRUCE"

L'Œuvre des missionnaires
et Evêques de la Province civile
tièrement sous leur juridiction,

10. D'offrir et de donner le
meilleur moyen d'améliorer la condition de la clé

20. D'attacher la population
généraux de l'agriculture ; de l'
instruisant des richesses person-
plus vigoureusement dans la vo-
trice, en lui donnant des rense-
meilleures sources.

CONST

10. Les missionnaires agricul-
teurs, les Archevêques et Evêques de la
des fondateurs de l'Œuvre, vis-
née.

20. Ils devront tous les ans
et au lieu jugés les plus convena-

30. Dans cette assemblée ga-
minutes de toutes les assemblées
port des opérations de l'Œuvre p-
vituation qui leur sera faite, les u-
explication, tout renseignement, u-
être de quelqu'utilité à l'Œuvre.

40. Ils éliront annuellement
un vice-président, un secrétaire,
direction.

“CRUCE ET ARATRO”

L'Œuvre des missionnaires agricoles fondée par les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec le 9 janvier 1894, et entièrement sous leur juridiction, à pour but :

- 1o. D'offrir et de donner le concours du clergé à tout ce qui peut améliorer la condition de la classe agricole;
- 2o. D'attacher la population au sol en lui montrant les bienfaits généraux de l'agriculture : de lui faire aimer le travail de la terre en l'instruisant des richesses personnelles qu'il procure, enfin de la pousser plus vigoureusement dans la voie d'une culture raisonnée et rémunératrice, en lui donnant des renseignements et des conseils puisés aux meilleures sources.

CONSTITUTION

I

1o. Les missionnaires agricoles sont nommés par Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province et devront, suivant le désir des fondateurs de l'Œuvre, visiter chaque paroisse, deux fois par année.

2o. Ils devront tous les ans tenir une assemblée générale au temps et au lieu jugés les plus convenables par le comité de régie.

3o. Dans cette assemblée générale, le secrétaire fera lecture des minutes de toutes les assemblées qui auront eu lieu ainsi que du rapport des opérations de l'Œuvre pendant l'année expirée, puis sur invitation qui leur sera faite, les missionnaires agricoles donneront toute explication, tout renseignement, toute communication qui pourraient être de quelqu'utilité à l'Œuvre.

4o. Ils éliront annuellement, par voie de vote public, un président, un vice-président, un secrétaire, un comité de régie et un bureau de direction.

4

5o. Les officiers élus resteront en office jusqu'à l'élection suivante et seront rééligibles.

6o. Les vacances qui surviendront parmi les officiers seront remplis temporairement par le bureau de direction.

7o. Le ou ayant le premier juin de chaque année, les missionnaires agricoles feront, au secrétaire, un rapport de leurs opérations durant l'année écoulée, et cela, suivant les formules qui leur seront fournies gratuitement.

II

PRÉSIDENT

Le président sera de droit président de toutes assemblées tant générales que partielles.

III

VICE-PRESIDENT

Le vice président, en l'absence du président, aura absolument les mêmes droits et les mêmes priviléges que ce dernier, et dans tous les cas, voix délibérative, comme les autres membres dans le comité de régie et dans le bureau de direction.

IV

SECRÉTAIRE

Le secrétaire sera ex officio secrétaire du comité de régie et du bureau des directeurs. Il tiendra minute des assemblées et ces minutes, après lecture, seront signées par le président. Il devra faire à la fin de chaque année aux autorités ecclésiastiques un rapport des opérations de l'Œuvre dans toute la province. Il se tiendra à la disposition des missionnaires agricoles pour tout renseignement pouvant contribuer au succès de l'Œuvre. Il communiquera seul à la presse les annonces et les informations que les confrères croiront utiles de publier.

V

COMITÉ DE RÉGIE

Ce comité se composera du président, du vice-président, du secrétaire et d'un membre de l'Œuvre élu par l'assemblée générale comme

les autres officiers. Il aura toutes qui pourront surgir en dehors

BUREAU

1o. Ce bureau sera composé des membres du comité de régie de direction dans lequel ils rep

2o. Les directeurs s'occuperont de l'œuvre, et verront à ce que les vis

3o. Ils devront, à chaque réunion spéciale pour dresser le programme, l'uniformité et l'exactitude du travail devra être fait et distribué dans le mois qui suivra l'assemblée.

4o. Ces règlements ont pour objet de la Province Civile de Québec.

les autres officiers. Il aura pour fin de régler les questions importantes qui pourront surger en dehors de l'assemblée annuelle.

VI

BUREAU DE DIRECTION

1o. Ce bureau sera composé d'un représentant de chaque diocèse. Les membres du comité de règle seront de droit membres du bureau de direction dans lequel ils représenteront leur diocèse respectif.

2o. Les directeurs s'occupent du bon fonctionnement de l'œuvre, et verront à ce que les visites prescrites se fassent régulièrement.

3o. Ils devront, à chaque assemblée générale, avoir une réunion spéciale pour dresser le programme à suivre pendant l'année afin d'assurer l'uniformité et l'exactitude dans l'enseignement à donner. Ce travail devra être fait et distribué à tous les missionnaires agricoles dans le mois qui suivra l'assemblée générale.

4o. Ces règlements ont reçu l'approbation de tout l'épiscopat de la Province Civile de Québec.

NOTES

A L'USAGE DES MISSIONNAIRES AGRICOLES

PAR

Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin

1o. Le missionnaire agricole devra s'occuper avant tout de donner à sa mission un caractère religieux.

2o. Il s'efforcera de faire aimer l'agriculture, d'en faire ressortir la noblesse, les avantages, la supériorité sur les diverses professions libérales et sur les différents métiers et industries ; et cela à divers points de vue : au point de vu matériel, au point de vue de la famille et au point de vue national.

3o. Il fera connaître et expliquera les avantages des associations agricoles, des cercles, des syndicats. Dans ce but il en étudiera avec soin les divers statuts et règlements ; il tâchera de faire comprendre que ces diverses associations sont le moyen le plus pratique, le plus facile de s'instruire en agriculture et de mieux connaître les mouvements du commerce des produits agricoles.

4o. Il encouragera les cultivateurs à suivre le mouvement qui se porte aujourd'hui vers l'industrie laitière, et il s'appliquera à leur démontrer que, pour arriver au succès, il faut (*a*) améliorer le sol pour lui faire produire en abondance de bons fourrages et de bons herbages ; (*b*) améliorer le bétail et tout particulièrement la race bovine ; (*c*) adopter le meilleur système d'alimentation du bétail.

5o. Il s'appliquera tout spécialement à faire comprendre aux cultivateurs la nécessité de l'économie dans les habits, dans la table, dans les voitures, dans les maisons etc., et à cette occasion, il fera de solides instructions sur les trois grands fléaux qui ruinent notre peuple canadien : le luxe, les procès et l'intempérance.

6o. Il fera ressortir l'immense avantage qu'il y a entre un bon système de comptabilité et un mauvais, aussi simple que possible ; il l'expliquera.

7o. Il encouragera les indigents à faire des achats chez le marchand.

8o. Il indiquera les endroits où l'on peut faire faire et fournira tous les renseignements nécessaires.

9o. Il laissera aux conférences et aux réunions des cultivateurs l'enseignement technique : culture du sol, du choix des grains ou des légumes, des modes d'alimentation des bœufs, de la fabrication des fumiers et de leur emploi, de l'entretien et de l'utilisation des instruments aratoires, etc.

10. Toutefois le missionnaire agricole devra faire en sorte que s'il se sent parfaitement renseigné et satisfait, il puisse être envoyé à l'école de l'agriculture, de telle sorte que, revenu au Canada, il puisse servir de modèle à tous égards.

11o. Il tâchera de trouver une école de l'agriculture dans un pays qui puisse être envoyé à l'école de l'agriculture, de telle sorte que, revenu au Canada, il puisse servir de modèle à tous égards.

N. B.— Les missionnaires agricoles devront faire attention à ne pas tomber dans les erreurs de luxe, d'intempérance, etc., et à faire tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de nos conditions qui regardent l'agriculture.

6o. Il fera ressortir l'immense avantage pour les cultivateurs de suivre un bon système de comptabilité agricole, aussi court et aussi simple que possible ; il l'expliquera et leur en fera distribuer les formulaires.

7o. Il encouragera les industries dans les familles afin d'éviter les achats chez le marchand.

8o. Il indiquera les endroits les plus propres à la colonisation et fournira tous les renseignements désirables à ce sujet.

9o. Il laissera aux conférenciers spéciaux la tâche d'expliquer aux cultivateurs l'enseignement technique des divers modes d'amélioration du sol, du choix des grains ou graines, du croissement des races d'animaux, des modes d'alimentation du bétail, de production et de conservation des fumiers et de leur emploi, du choix et de l'utilité des instruments aratoires, etc.

10. Toutefois le missionnaire agricole pourra traiter ces questions s'il se sent parfaitement renseigné et capable de donner une réponse satisfaisante à toutes les objections routinières qu'on ne manque pas de soulever dans ces curiosités.

11o. Il tâchera de trouver dans chaque paroisse un jeune homme qui puisse être envoyé à l'école d'agriculture et y étudier avec profit de telle sorte que, revenu au milieu de ces co-paroissiens, il leur serve de modèle à tous égards. Le gouvernement aidera, croyons-nous, à défrayer les dépenses de ces étudiants.

N. B. — Les missionnaires agricoles pourront traiter les questions de luxe, d'intempérance, etc., dans les églises, mais non pas les questions qui regardent l'agriculture proprement dite.

Liste des Missionnaires Agricoles

— DE LV —

PROVINCE DE QUÉBEC.

• • • •

ARCHIDIOCIÈSE DE QUÉBEC

P.	Aug. Gauthier	Saint-Basile, Porneuf.
	Saint-Germain,	N. D. des Anges, "
+	N. Proulx,	Saint-Evariste, Beauharnois.
+	J. A. Latrimer,	Saint-Martin, "
+	J. O. Brisseau,	Saint-Damien, Bellechasse.
+	G. McRae,	Saint-Joseph, Montmorency.
+	L. Gagné,	Saint-Ferdinand, Méquintie.
+	Ad. Michaud,	Rivière-Ouelle, Kamouraska.
+	L. O. Tremblay	Saint-Philippe-de-Néri, "
+	George Pelletier,	Saint-François, Montmagny.
+	Ad. Blanchet	Saint-Antoine, L'Anse-Saint-Jean.
+	P. ac de Roy,	Saint-Bernard, Dorchester.
+	C. J. Arsenault,	Archevêché, Québec.
+	Maurice	465 Rue Daoustie, Québec.
	Pauline	Trois-Rivières.
	Pauline	Saint-Justin, Maskinongé.

DIOCESE DE RIMOUSKI

Rev. P. Audet,	Saint-Pabien, Rimouski.
" A. Poirier,	Séminaire, "

— J. E. Pelletier,
— J. Gagné,

DIOCESE DE

Réy, F. X. Belley, V. G.
" B. C. Leclerc, V. G.
" L. Gagnon,
" L. Lizotte,
" Thos. Marcoux,
" L. J. Tremblay,
" H. Lavoie,
" M. Hudon,
" J. F. Roy,

N.

" E. Dauth,

ARCHIDIOCIÈSE

Mgr. Z. Racicot, V. G.
T. R. Père Antoine,

Réy, G. Moreau,
" J. O. Labonté
" C. Daignault,
" H. Lecourt,
" J. B. Jobin,
" J. B. Morin,
" A. O. Houle,
" S. A. Moreau,
" C. Rochon,

DIOCESE DE

Réy, F. P. Côté,

Rev. J. B. Allaire,

J. E. Pelletier, Saint-Alexis, Bonaventure,
J. Gagné, Sainte-Brigitte de Maria, Gaspé.

DIOCESE DE CHICOUTIMI.

Rév. F. X. Belley, V. G.	Chicoutimi, Chicoutimi.
B. C. Leclerc, V. G.	Malbaie, Charlevoix.
Ls. Gagnon,	Sainte-Agnès,
J. Léonard,	Beloeil, La Saint-Jean
Thos. Marcoux,	" "
Lz. J. Tremblay,	Saint-Félicien, "
H. Lavore,	Saint-Joseph d'Alma, "
M. Hudon,	Tadoussac, Saguenay,
J. E. Roy,	Saint-Alexis, "

NICOLET.

E. Dant Saint-Léonard-Nicolet.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Mgr. Z. Racicot, V. G.	Archevêché, Montréal.
T. R. Père Antoine,	Abbé de la Trappe d'Oka, Deux Montagnes.
Rév. G. Moreau,	Sainte-Marguerite, Terrebonne.
“ J. O. Labonté	Saint-Janvier, Terrebonne.
“ C. Daignault,	Sainte-Julie, Verchères.
“ H. Lecourt,	Longue Pointe, Hochelaga.
“ J. B. Jobin,	L'Assomption, Assumption.
“ J. B. Morin,	Saint-Jean de Matha, Johette.
“ A. O. Houle,	Saint-Cléophas,
“ S. A. Moreau,	Saint-Jacques le Mineur, Lorrainerie.
“ C. Rochon,	Saint-Augustin, Deux Montagnes.

DIOCESE DE SAINT HYACINTHE.

Bév. E. P. Côté, Saint-Valérien, Shefford.

Réo J.R. A.-Allaire - Saint-Hyacinthe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.

Rév. F. V. Charest, Evêché, Sherbrooke.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.

Rév. Frs. Reid, Rigaud, Vaudreuil.
" J. A. Ducharme, Hemmingford, Huntingdon, Contrecoeur

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA.

Rév. P. J. Bélanger, Saint-André Avelin, Labelle.

Trois Rivières.

Roi. D. Gérin	Saint-Jean
" P. Bourdeau	Saint-Léonard
" Thos. Gagnon	Saint-Maurice
" A. O. Savoie	Saint-Pierre-du-Mont

Liste des Missionnaire

POUR L'AN

PRÉSIDENT

Très Rév. Pe

PRÉSID

Rév.

VICE

Rév. A

SEC

Rév. F

COMIT

Révds. F. P. Côté; F. V.

COMITÉ

Mgr. Z. Racicot; Très Ré

Fr. Reid; P. J. Bélanger; J.

~~D. Gagnon~~; F. V. Charest; et

Par Ordre du Bureau de

F.

Liste des Missionnaires Agricoles élus Officiers

POUR L'ANNÉE 1899-1900

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Très Rév. Père Dom. Antoine.

PRÉSIDENT ACTIF :

Rév. F. P. Côté

VICE PRÉSIDENT :

Rév. Aug. Gauthier.

SECRÉTAIRE :

Rév. F. V. Charest.

COMITÉ DE RÉGIE :

Révds. F. P. Côté; F. V. Charest; A. Gauthier, et S. Garon.

COMITÉ DE DIRECTION :

Mgr. Z. Racicot; Très Rév. B. C. Leclerc, V. G.; F. P. Côté;
Fr. Reid; P. J. Bélanger; J. E. Pelletier; A. Gauthier; E. Dauth;
~~D. Ogerin et F. V. Charest, et a. O. Savoie.~~

Par Ordre du Bureau de direction,

F. VENANT CHAREST, PTRE.

SECRÉTAIRE.

